

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 33 (1941)  
**Heft:** 9

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

33<sup>me</sup> année

Septembre 1941

N° 9

## L'économie de guerre en Suisse.

Par *M. Meister.*

Lorsqu'on parle d'économie de guerre, il n'est plus nécessaire — du point de vue purement économique s'entend — de faire une différence entre les pays en guerre et ceux qui n'en éprouvent qu'indirectement les conséquences. Dans les uns comme dans les autres, l'économie de guerre a pour objet la mobilisation totale de l'économie au service de la collectivité.

Les pays neutres comme la Suisse, qui ont toujours été largement dépendants de l'économie mondiale et qui n'ont manifesté que peu de sympathie pour les expériences dans le domaine de l'autarcie (il faut dire aussi qu'en temps normal ils n'en avaient guère l'occasion), se trouvent sous maints aspects dans une situation plus difficile que les puissances en guerre, qui disposent d'importantes ressources naturelles.

En ce qui nous concerne, si nous voulons établir des comparaisons entre les diverses méthodes d'économie de guerre, il importe de prendre en premier lieu les pays démocratiques en considération. La manière de procéder de ces pays et les conceptions qui la déterminent semblent plus propres à servir de modèles que celles des dictatures. Mais l'économie de guerre étant — et devant être — partout, dans une plus ou moins grande mesure, un régime économique coercitif, les exemples fournis par les dictatures sont également susceptibles d'attirer notre attention (par exemple dans le domaine de l'adaptation des salaires décrétée au moyen d'ordonnances gouvernementales).

Cependant, dans le présent article, nous avons moins pour but d'exposer l'appareil de l'économie de guerre (pour la Suisse seulement, cette description exigerait un numéro entier) que le rôle et la représentation des organisations syndicales dans l'économie de guerre et, d'une manière générale, l'attitude des autorités à leur égard.

Ces deux points revêtent une importance particulière pour la simple raison qu'ils sont susceptibles d'influencer les conditions